



Nicolas GIRAUDEAU
Coordonnateur

COMMUNIQUE DE PRESSE
MONTPELLIER, LE 19 MARS 2025

JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE ORALE Jeudi 20 mars 2025

"Faire de Montpellier, un territoire exemplaire et innovant en santé orale"

Comité de Pilotage :
La Ville de Montpellier
MedVallée
L'Assurance Maladie de
l'Hérault
La Fondation de l'Université
de Montpellier
Le CHU de Montpellier
L'ARS Occitanie Pyrénées
Méditerranée
La Région Occitanie

LE PROGRAMME MONTPELLIER SANTE ORALE by MedVallée

[HTTPS://MONTPELLIERSANTEORALE.COM](https://montpellieranteorale.com)

La santé Orale est définie par l'**Organisation Mondiale de la Santé** comme *"l'état de la bouche, des dents et de toutes les structures oro-faciales qui permettent aux individus, d'effectuer des fonctions essentielles, telles que **manger, respirer et parler**, et englobe des **dimensions psychosociales**, comme la confiance en soi, le bien-être et la capacité de créer des liens sociaux et de travailler sans douleur, inconfort ou gêne. La santé orale évolue au cours de la vie, du début de la vie à la vieillesse, fait partie intégrante de la santé en général et permet aux individus de participer à la vie en société et de réaliser leur potentiel."*¹

UN FLEAU MONDIAL

Les maladies de santé orale représentent la MNT² la plus répandue dans le monde. Près de 3,5 milliards de personnes sur terre sont atteints d'une affection de santé orale non traitées. Pourtant, ces maladies sont très largement évitables en travaillant sur les facteurs de risque, communs aux principales MNT (diabète, maladie cardio-vasculaire, cancers...), qui sont l'Alimentation, consommation d'alcool et de tabac, pollution et activité physique.

Malgré cela, en 30 ans le nombre de cas des principales maladies de santé orale a augmenté d'un milliard.

Sur le plan financier le coût global de la santé orale représente 710 milliards de dollars par an.

Une période propice au changement car depuis 2021, l'OMS a :

- Adopté une résolution (WHA 74.5) sur la santé orale lors de l'assemblée mondiale de la santé en mai 2021 ;
- Adopté une stratégie mondiale de la santé orale en mai 2022 ;
- Publié le rapport mondial de la santé orale en octobre 2022 ;
- Publié le plan d'action mondial en santé orale (2023-2030) ;

¹ Stratégie Mondiale de la Santé Orale, OMS, 2022.

² Maladie Non-Transmissible (NCD= Non-Communicable disease)

- Énoncé la déclaration de Bangkok pour la santé orale (Nov 2024)
- Lancé la coalition mondiale pour la santé orale (Nov 2024)

En France, les chiffres avancés par l'OMS sont³ :

- 30% des enfants entre 1 et 9 ans ont au moins une dent de lait cariée ;
 - 37 % des Français de plus de 5 ans ont au moins une dent définitive cariée ;
 - 16% des Français ont une maladie parodontale sévère ;
 - 13% des Français de plus de 20 ans sont édentés ;
 - 20 000 nouvelles personnes par an sont atteintes d'un cancer oral ;
 - 4% de la population française et 2% des enfants entre 2 et 6 ans sont atteints de SAHOS (Syndrome d'Apnée Hypopnée Obstructive du Sommeil) ;
 - Le coût total de la santé orale en France représente 24 milliards de dollars par an.
- Le développement de la santé numérique, la volonté de faire de la prévention un axe majeur de l'innovation en santé ou encore le programme "Génération sans carie" porté par la CNAM laissent entrevoir un alignement des planètes qui nous permet d'être optimiste quant à la capacité d'atteindre notre ambition et de faire de Montpellier un territoire exemplaire et innovant en santé orale.

A MONTPELLIER, UN TERRITOIRE ET DES ACTEURS ENGAGÉS

En août 2022, l'Université de Montpellier, à travers sa Fondation, le CHU de Montpellier, la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, à travers l'initiative MedVallée, l'Assurance Maladie de l'Hérault, l'Agence Régionale de Santé et la Région Occitanie ont lancé le programme Montpellier Santé Orale (MSO), soutenu par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Il s'agit d'un programme de santé publique interprofessionnel et innovant qui a pour ambition de faire de Montpellier un territoire exemplaire et innovant en santé orale. Il a notamment comme objectif d'améliorer la santé orale des Montpelliérains et des habitants de la Métropole, notamment des plus fragiles.

³ Rapport mondiale de la santé orale, OMS, 2022

MEDVALLÉE : faire de Montpellier, un pôle mondial d'excellences en santé globale

La dynamique MEDVALLÉE lancée en septembre 2021 avec le soutien de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée et l'État, co-fondateurs, a pour objectif de faire de Montpellier, un pôle d'excellence et d'innovation dans les secteurs clés de la santé, de l'alimentation-agronomie-agriculture, et de l'environnement, trois filières d'excellence de notre territoire. Pour cela, elle s'appuie sur les savoir-faire ancrés et internationalement reconnus du territoire dans ces trois domaines et fédère l'ensemble des acteurs économiques, de la recherche et de l'enseignement supérieur en créant un écosystème unique autour de ces trois filières. L'objectif ? Stimuler la création et le développement d'entreprises, générer de nouveaux emplois, tout en renforçant l'attractivité de notre métropole.

MEDVALLÉE positionne Montpellier comme un territoire exemplaire en matière de Santé Globale. Un domaine auquel nos politiques publiques participent activement, que ce soit à travers la gratuité des transports en commun, la promotion des mobilités douces, la décarbonation, la gestion durable de la ressource en eau ou encore la mise en œuvre d'une politique agroécologique ambitieuse contribuant à une économie plus juste et durable au service de nos citoyens.

La stratégie MEDVALLÉE s'appuie également sur nos politiques de Santé publique et de Prévention Santé qui déploient des dispositifs innovants auprès des publics. MONTPELLIER SANTE ORALE élaboré par Nicolas GIRAUDEAU, est l'un des tout premier programme labellisé dans le cadre de MEDVALLÉE car il fédère une grande communauté d'acteurs, notamment des entreprises et start-up, et permet aux Montpelliéraines et Montpelliérains de bénéficier de messages de prévention inédits et de solutions nouvelles pour prendre soin d'eux.

Exemplaire dans son approche intégrée de la santé, MONTPELLIER SANTE ORALE est reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé et rayonne bien au-delà des frontières : C'est une réussite de plus pour notre dynamique MEDVALLEE et notre territoire

31 STRUCTURES SIGNATAIRES DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Agence Régionale de Santé, Université de Montpellier, CPAM 34, Ville de Montpellier, Adages, PROPARA, Association Quartier Santé Lemasson, Collectif Santé Précarité, UFSBD 34, Altemed, DAC 34, CPTS LEZ MOSSON, CPTS PIC SAINT LOUP, URPS Infirmiers, URPS kinés, URPS Pharmaciens, URPS Orthophonistes, URPS Médecins, URPS Chirugiens-dentistes, Conseil de l'Ordre Sage-Femme, Conseil de l'ordre des Masseurs Kiné, Conseil de l'ordre des Pharmaciens, CONEX Santé, Circle Dental, Colgate, Philips, Actéon group, CareProd, Yoomed, IMAIOS, La Picorée.

4 THEMES :

- **Manger**
- **Respirer**
- **Parler**
- **Sourire**

6 AXES :

1. **La prévention** : Améliorer la prévention en santé orale des montpelliérains et notamment des plus fragiles ;
2. **La Santé Orale Numérique** : Démocratiser l'usage du numérique en santé orale et implémenter le programme mOralHealth de l'OMS ;
3. **Parcours & accès** : faciliter l'accès aux soins et aux droits en santé orale des publics fragiles ;
4. **L'Inter professionnalité** : Fédérer les professionnels autour d'une culture commune en santé orale ;
5. **Innovation** : Entreprendre et innover en santé orale
6. **Universalisation** : Universaliser et dupliquer le programme MSO

4 COMITES EXPERTS :

- **Le Comité Terrain** : Regroupe les représentants des associations de terrains, les usagers, les utilisateurs du programme et les acteurs souhaitant s'impliquer dans la co-construction des actions. Il a pour objectif de faire remonter les besoins du terrain.
- **Le Comité Scientifique** : Fédère tous les représentants des professions de santé impliquées dans la santé orale mais aussi des experts académiques. Il assure la qualité scientifique des actions, valide leur contenu et leur évaluation.
- **Le Comité des partenaires** : Associe tous les partenaires privés investis dans le programme. Certains sont des prestataires et d'autres des donateurs financiers, de matériel et/ou d'expertise. Il permet le lien entre le monde économique et la santé publique et propose des solutions pour l'implémentation des actions.
- **Le Comité interventions** : Rassemble les parties prenantes dans la mise en place des actions.

CHIFFRES CLES DU PROGRAMME EN 2024 :

- **Plus de 150 structures** se sont impliquées dans MSO (Établissements médico-sociaux, Écoles, Associations)
- Près de **13 000 personnes sensibilisées** à la santé orale.
- **2516 personnes ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire** dont 521 par télémédecine.
- Près de **500 interventions** réalisées.
- Les populations ciblées ont été :
 - Les enfants (et leur parents) entre 0 à 12 ans y compris les enfants en centre de loisirs ;
 - Les collégiens et les étudiants ;
 - Le grand public ;
 - Les personnes vivant en précarité ;
 - Les patients du CHU de Montpellier ;
 - Les personnes vivant en situation de handicap ;
 - Les personnes âgées.
- Plus de **450 post** sur les réseaux sociaux
- **7 nouvelles vidéos pédagogiques**
- Évaluation des connaissances en santé orale sur plus de **550 professionnels de santé**
- Plus de **65 contenus pédagogiques** pour la formation des professionnels à la prise en charge des personnes à besoin spécifique
- **1632 actes de télémédecine bucco-dentaire**
- **30 heures** d'enseignement interprofessionnel
- **3** événements interprofessionnels
- Déploiement dans **1** département d'Occitanie (Ariège)
- Développement de **2 programmes** à l'international (Chengdu et Québec)
- **8** articles scientifiques publiés
- Participation à **12 congrès** internationaux
- **2 visites** de délégations internationales (Bosnie et Norvège)
- **11 thèses d'Odontologie** et mémoires d'**Orthophonie**
- **4 thèses d'Université**
- **2 financements européens** obtenus

PERSPECTIVES 2025 :

Expérimentation du brossage de dents sans rinçage dans deux écoles de la ville : Michel de l'Hospital et Jean Macet.

La ville de Montpellier s'engage sur les questions de santé orale et lance une expérimentation innovante autour du brossage de dents dans les écoles de la ville.

Une action pour lutter contre les inégalités sociales de santé et améliorer la qualité de vie

En lançant ce programme de santé publique la Ville de Montpellier prend la problématique de la santé orale à la base : éviter l'apparition de la maladie. Cette politique est innovante car pour la première fois en France elle est envisagée avec l'ensemble de l'écosystème et non pas dans le cadre d'une action isolée. Les interventions de prévention sont toujours plus impactantes quand elles sont prises à un niveau politique élevé. Espérons que Montpellier soit, une fois de plus, l'initiateur d'un programme de santé publique qui pourra se développer à l'échelle nationale.

Une implication du territoire exemplaire

Le plus important, mais souvent le plus difficile, pour rendre ce type d'intervention possible et efficiente est l'implication des collectivités et des institutions publiques en charge de la santé. Sur le territoire montpellierain nous avons la chance de porter tous ensemble (Ville, MedVallée, Assurance Maladie de l'Hérault, ARS Occitanie, Région Occitanie, Université de Montpellier et CHU de Montpellier) un programme de santé publique, Montpellier Santé Orale by MedVallée, qui fédère tous les acteurs de l'écosystème : URPS, CPTS, Entreprises, académiques, cliniciens, chercheurs, étudiants, patients, le milieu associatif...

Mise en œuvre :

1. Formation des équipes pédagogique et d'animation à la santé orale et spécifiquement au brossage dentaires (fluor, technique, impact) par des chirurgiens-dentistes de MSO et des ATSEM ayant déjà déployé cette pratique
2. Information des enfants et des parents de la mise en place du brossage systématique et supervisé après le repas du midi. ("réunion des parents" sur la santé orale par exemple)
3. Récupération du matériel nécessaire : Brosses à dents, dentifrice fluoré (1000 ppm pour moins de 6 ans et 1500ppm pour plus de 6 ans), moyen de stockage.
4. Création de contenu d'information et pédagogique (flyers, vidéos, affiche)

Protocole proposé et à adapter dans le contexte de chaque école :

1. Les enfants récupèrent leur brosse à dents, en même temps que leur serviette de table, dans un sac dédié (sac de congélation), rangé dans une caisse spécifique par classe.
2. Les enfants s'installent à table et prennent leur repas.
3. A la fin du repas, avant de tout débarrasser, ils gardent leur verre avec un fond d'eau et une corbeille au milieu de la table.
4. Ils sortent leur brosse à dents du sac.
5. Le professionnel distribue la bonne quantité de dentifrice à chaque enfant.
6. Les enfants se brossent les dents. Le temps nécessaire pour passer sur toutes les faces de toutes les dents (environ 2 minutes).
7. Les enfants crachent dans une serviette en papier à la fin du brossage, mettent cette serviette dans la corbeille au milieu de la table
8. Les enfants rincent leur brosse à dents dans le fond d'eau et sèche la brosse à dents avec leur serviette
9. Les enfants remettent leur brosse à dents dans le sac
10. Les enfants reposent le sac dans la caisse en sortant de la cantine.

Pourquoi le fluor est-il important ?

Le fluor est un élément chimique présent dans la nature à l'état de fluorure dans de nombreux minéraux. Dès 1993 lors du comité d'experts de l'OMS sur la santé bucco-dentaire et l'utilisation des fluorures (1) il est mis en avant que « *ces fluorures présentent une efficacité carioprotectrice maximale lorsqu'ils sont présents de façon constante en faible quantité dans la cavité buccale* ». De plus, « *l'efficacité des fluorures contre la carie tient au fait qu'ils agissent de différentes façons. Lorsqu'ils sont présents dans la plaque dentaire et dans la salive, ils accélèrent la reminéralisation des lésions de l'émail à leur début, avant que la carie ne se forme. Les fluorures empêchent aussi la glycolyse, processus par lequel les bactéries cariogènes métabolisent les sucres en acides. A des concentrations plus élevées, ils ont une action bactéricide sur les bactéries cariogènes et autres organismes.* » Révisé en 2016 par des scientifiques (2) et dans différents rapports de l'OMS (3–5) le fluor reste l'agent de choix pour lutter pour la carie dentaire. La dose recommandée est de 0,05 et 0,07 mg/Kg/jour d'après l'European Food Safety Authority. Comme tout produit il y a une dose toxique. Celle-ci est dépassé lorsque la prise est supérieure à 0,1mg/kg/jour et peut entraîner une fluorose (hypominéralisation de l'émail des dents définitives chez les enfants ayant pris une quantité de fluorures trop importante durant le développement de ces dents). La dose d'intoxication aiguë n'est pas clairement établie mais ce situerait entre 2 et 8 mg/Kg (6).

Les dentifrices contenant du fluor sont concentrés entre 1000 ppm et 1500ppm. C'est-à-dire qu'il y a 100 à 150mg de fluor pour 100g de dentifrice. Un tube adulte comprend donc 112,5mg de fluor. Concrètement, pour une intoxication aiguë un enfant de 20 kg devrait avaler entre 30 et 142% du tube de dentifrice adulte.

L'utilisation du fluor est recommandée par l'OMS dans le cadre de 3 actions possibles (7) : Brossage supervisé, pose de vernis fluoré et pose de fluorure diamine

Le brossage des dents supervisé et systématique dans les écoles : l'intervention la plus impactante pour diminuer la prévalence de la carie dentaire

La littérature scientifique montre que le brossage dentaire supervisé à l'école et/ou dans les garderies est très efficace pour diminuer la prévalence de la carie sur une population (8,9). En effet, il est rapporté que « *l'impact du brossage de dents supervisé est le plus important dans les zones de faible niveau socio-économique. Les résultats sont moins clairs en ce qui concerne les contacts avec les chirurgiens-dentistes dans les écoles, bien qu'il ait été constaté qu'ils favorisaient la fréquentation des cabinets dentaires.* » (9) De plus, il a également été montré en Ecosse que « *les coûts associés aux traitements dentaires des enfants de 5 ans ont diminué au fil du temps. Au cours de la huitième année du programme de brossage des dents, les économies escomptées étaient plus de 2,5 fois supérieures aux coûts de mise en œuvre du programme.* »(8) Les programmes Childsmile(10) en Ecosse, CariedAway aux Etats-Unis(11) et celui développé par le ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) du Québec (12) ont été parfaitement structurés et expliqués et concluent tous un l'intérêt majeur de la mise en œuvre de programme de brossage systématique et supervisé dans les écoles.

A cet âge-là le plus important dans le brossage n'est pas la technique mais le temps de contact entre le fluor et l'émail. Important : NE PAS RINCER à l'eau après le brossage.

Bibliographie :

1. OMS. Fluorures et santé bucco-dentaire : Rapport d'un comité OMS d'experts sur la santé bucco-dentaire et l'utilisation des fluorures. Genève: OMS; 1994.
2. O'Mullane DM, Baez RJ, Lennon MA, Petersen PE, Rugg-Gun AJ, Whelton H, et al. Fluoride and Oral Health. *Community Dent Health*. 2016;(33):69-99.
3. WHO. Prévention et traitement des caries dentaires avec des produits sans mercure et une intervention minimale : série de notes d'informations de l'OMS sur la santé buccodentaire (prevention and treatment of dental caries with mercury-free products and minimal intervention: WHO oral health briefing notes series). Geneva, Switzerland; 2022.
4. WHO. Mettre fin à la carie de la petite enfance : manuel de mise en oeuvre de l'OMS [Ending childhood dental caries: WHO implementation manual]. Geneva, Switzerland; 2021.
5. WHO. WHO Expert Consultation on Public Health intervention against Early Childhood Caries : Report of a meeting, Bangkok, Thailand, 26-28 January 2016. Genève; 2017. Report No.: WHO/NMH/PND/17.1.
6. Akinawa K. Re-examination of acute toxicity of fluoride. *J Jpn Soc Fluoride Res*. 1997;30(2):89-104.
7. Web Annex A. World Health Organization Model List of Essential Medicines – 23rd List, 2023. In: The selection and use of essential medicines 2023: Executive summary of the report of the 24th WHO Expert Committee on the Selection and Use of Essential Medicines, 24 – 28 April 2023. Geneva: World Health Organization; 2023 (WHO/MHP/HPS/EML/2023.02). Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO..
8. Anopa Y, McMahon AD, Conway DI, Ball GE, McIntosh E, Macpherson LMD. Improving Child Oral Health: Cost Analysis of a National Nursery Toothbrushing Programme. Milgrom PM, éditeur. *PLOS ONE*. 25 août 2015;10(8):e0136211.
9. Ross AJ, Sherriff A, Kidd J, Deas L, Eaves J, Blokland A, et al. Evaluating childsmile, Scotland's National Oral Health Improvement Programme for children. *Community Dent Oral Epidemiol*. févr 2023;51(1):133-8.
10. NHS Scotland. Childsmile. Childsmile. Disponible sur: <https://www.childsmile.nhs.scot/>
11. CariedAway [Internet]. CariedAway Bringing care to kids. Disponible sur: <https://www.cariedaway.com/>
12. Rousseau J, Dubuisson W. Programme québécois de brossage supervisé des dents avec un dentifrice fluoré en service de garde éducatif à l'enfance et à l'école primaire.

AUTRES PERSPECTIVES 2025 :

- **Augmenter l'inter professionnalité dans les actions.** En effet, la Santé Orale implique la quasi-totalité des professionnels de santé. Il est donc important qu'ils soient tous impliqués dans les actions de prévention menées.
- **Développer la télésanté orale** et notamment pour les personnes les plus reculées du soin. Nous travaillons actuellement sur un modèle qui faciliterait l'intégration de la télémédecine en santé orale plus facilement dans les structures qui souhaiteraient en faire bénéficier leur public.
- Lancer un programme d'envergure pour **améliorer la littératie en santé orale** des publics cibles grâce au numérique.
- **Améliorer les connaissances et compétences en santé orale des professionnels de santé** et de la santé aux contacts des personnes fragiles.
- Installer une **politique de prévention efficiente** dans les écoles et les établissements sociaux et médico-sociaux
- **Dupliquer le programme** dans d'autres territoires régionaux, nationaux et internationaux.

PROGRAMME D'ACTIONS DU JEUDI 20 MARS

- **Place de la comédie (devant l'office du tourisme) : « Village santé – Montpellier Santé Orale - MSO » - 10h à 16h**

Présence de la Ma.P – Unité mobile de prévention santé de la ville de Montpellier qui accueillera des professionnels engagés dans le programme MSO (CPAM de l'Hérault, Étudiants de l'Université de Montpellier) pour des actions d'information et de sensibilisation des Montpelliérains et Montpelliéraines.

En lien avec les fonctions essentielles de la sphère orale (**manger**, **respirer**, **parler**, **sourire**), les étudiants en odontologie, orthophonistes et kiné animeront des ateliers sur ces différentes fonctions. Au programme dégustation à l'aveugle, quizz et atelier sur la parole.

La CPAM mettra en lumière le programme M'T Dents qui permet la réalisation d'un bilan et de soins consécutifs régulier chez un chirurgien-dentiste de 3 à 24 ans, entièrement pris en charge par et sans avance de frais.

Plus d'infos : [Ma.P, l'unité mobile de prévention santé - Ville de Montpellier](https://montpellersanteorale.com)



MANGER

- **EHPAD Pierre Laroque, CCAS de Montpellier : 13h30 à 14h30**

Sur la thématique « **manger** » deux professionnels du programme Montpellier Santé Orale interviendront auprès du personnel soignant de la structure et en visio avec l'ensemble des professionnels des EHPAD du CCAS de Montpellier pour les sensibiliser à l'importance de la santé orale dans l'alimentation des seniors.



La société montpelliéraine LA PICORÉE s'associe à cette action.

Plus d'infos : EHPAD Pierre Laroque – 830 rue de Salaison à Montpellier - 04 67 16 67 00

- **EAM/EANM l'Archipel de Massane, Adages : 15h30 à 16h30**

Sur la thématique « **manger** » deux professionnels du programme Montpellier Santé Orale interviendront auprès du personnel soignant de la structure et des résidents pour les sensibiliser à l'importance de la santé orale dans l'alimentation des personnes vivant en situation de handicap. La société montpelliéraine LA PICORÉE s'associe à cette action.



Plus d'infos : EAM/EANM Archipel de Massane – 1855 rue de Saint Priest à Montpellier – 04 99 77 26 40

RESPIRER

- **Crèche Charlotte Ferrères, Castelnau-le-Lez : 9h30-11h30 et 13h-14h30**

Sur la thématique « **Respirer** » des étudiants de la Faculté d'Odontologie et de l'école de Kiné de Montpellier aborderons le syndrome d'apnée hypopnée obstructive du sommeil (SAHOS) chez les enfants. La matinée sera dédiée à la sensibilisation des parents et des enfants et l'après-midi sera centré sur la formation du personnel à déceler les signes évocateurs d'un éventuel trouble.

Le projet montpellierain Yoomed et la société Nomicscare sont partenaires de cette action.



Plus d'infos : Crèche Charlotte Ferrères – Allée de la Rose de France - 04 67 10 71 97 – M. Stephane Camps-Tillou

PARLER

- **École maternelle Jules Ferry de Prades-le-Lez : 10h-11h**

Sur la thématique « **Parler** » une orthophoniste et une étudiante orthophoniste vont intervenir dans une classe pour sensibiliser les enfants et les professionnels sur l'articulation avec des ateliers ludiques.

Plus d'infos : Ecole maternelle Jules Ferry – Rue Jean Jaures à Prades-le-Lez – 04 67 59 76 00



SOURIRE

• Quartier Santé Lemasson à Montpellier : De 10h à 16h

Sur la thématique « **Sourire** » le centre de santé proposera des rendez-vous de prévention de santé orale avec un infirmier en pratique avancée, des consultations de télémédecine bucco-dentaire seront également possibles lors de la journée mondiale de la santé orale.

Cette journée est ouverte à toutes et tous, enfants et adultes.

Cette action est rendue possible grâce au soutien des sociétés e-DENT by Conex Santé et Actéon Group.



Plus d'infos : Quartier Santé Lemasson – 392 Boulevard Pedro de Luna – Ligne 2 Station Lemasson - 04 48 19 00 00 M. Jérémie Malek-Lamy

Lancement du premier challenge étudiant de promotion de santé orale : innover pour un futur en meilleure santé : 12h30 – 13h

En partenariat avec Colgate, MSO lance un challenge étudiant pour développer une intervention de santé publique orale à destination des adolescents de 12 à 15 ans. Ce challenge opposera une équipe d'étudiants de 4 Universités : Université de Lisbonne (Portugal), Université de Valence (Espagne), Université d'Alexandrie (Égypte) et Université de Montpellier (France). Chaque équipe devra construire une intervention de santé publique basée sur la preuve scientifique, l'implémenter et l'analyser. Chaque équipe devra rendre un rapport de 5 pages en anglais à un jury international, le board de l'Association européenne de santé publique orale (EADPH). L'équipe gagnante ira présenter son intervention à Rome en septembre lors du prochain congrès de l'EADPH.

Le thème de l'intervention à construire sera donné lors d'une visio regroupant les 4 équipes. Pour l'université de Montpellier l'équipe sera composée d'étudiants d'Odontologie, Orthophonie, Kinés, IAE et Faculté des sciences. La faculté d'Odontologie accueillera cette visio dans la salle A233.



Plus d'infos : UFR d'Odontologie, Université de Montpellier – 545 Avenue du Pr Jean Louis Viala – Ligne 1 Station Hauts de Massane – 04 11 75 91 75

AfterWork Santé Orale à la Maison des professions libérales : 19h – 21h

Pour clôturer cette journée mondiale de la santé orale les différents partenaires et acteurs de cette journée et du programme se retrouveront à la maison des professions libérales à Montpellier à partir de 19h pour évoquer les actions effectuées le 20 mars et depuis le lancement du programme, présenter le nouveau site, les nouvelles vidéos et la stratégie « Manger, Respirer, Parler, Sourire » et surtout échanger sur les actions interprofessionnelles à venir autour d'un verre de l'amitié.

Plus d'infos : Maison des professions libérales 285 rue Alfred Nobel à Montpellier.

CONTACTS PRESSE :



Montpellier Santé Orale :

Nicolas GIRAUDEAU

Tel : 06.16.30.11.26

n-giraudeau@chu-montpellier.fr

CHU de Montpellier :

Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier

Louise POTREL et Guillaume LECHAT

Tél. : 06.71.60.72.62 / 06.65.84.98.01

presse@chu-montpellier.fr

Ville de Montpellier :

Laure CHAZOUIILLER

Tél. 04 67 13 49 19 - 06 02 09 11 38

laure.chazouiller@montpellier.fr

Assurance Maladie de l'Hérault :

David LOPEZ

Tél. : 04 99 52 56 62 - 07 78 84 47 05

david.lopez@assurance-maladie.fr

Agence Régionale de Santé Occitanie :

Vincent DROCHON

04 67 07 20 57 - 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

Université de Montpellier

Nathan ROURE

Tel. : 04.34.43.31.90 / 06.99.39.99.27

Nathan.roure@umontpellier.fr

Ville de Castelnau-le-Lez :

Sabrina DRIDI

sdridi@castelnau-le-lez.fr